95-3
95-1

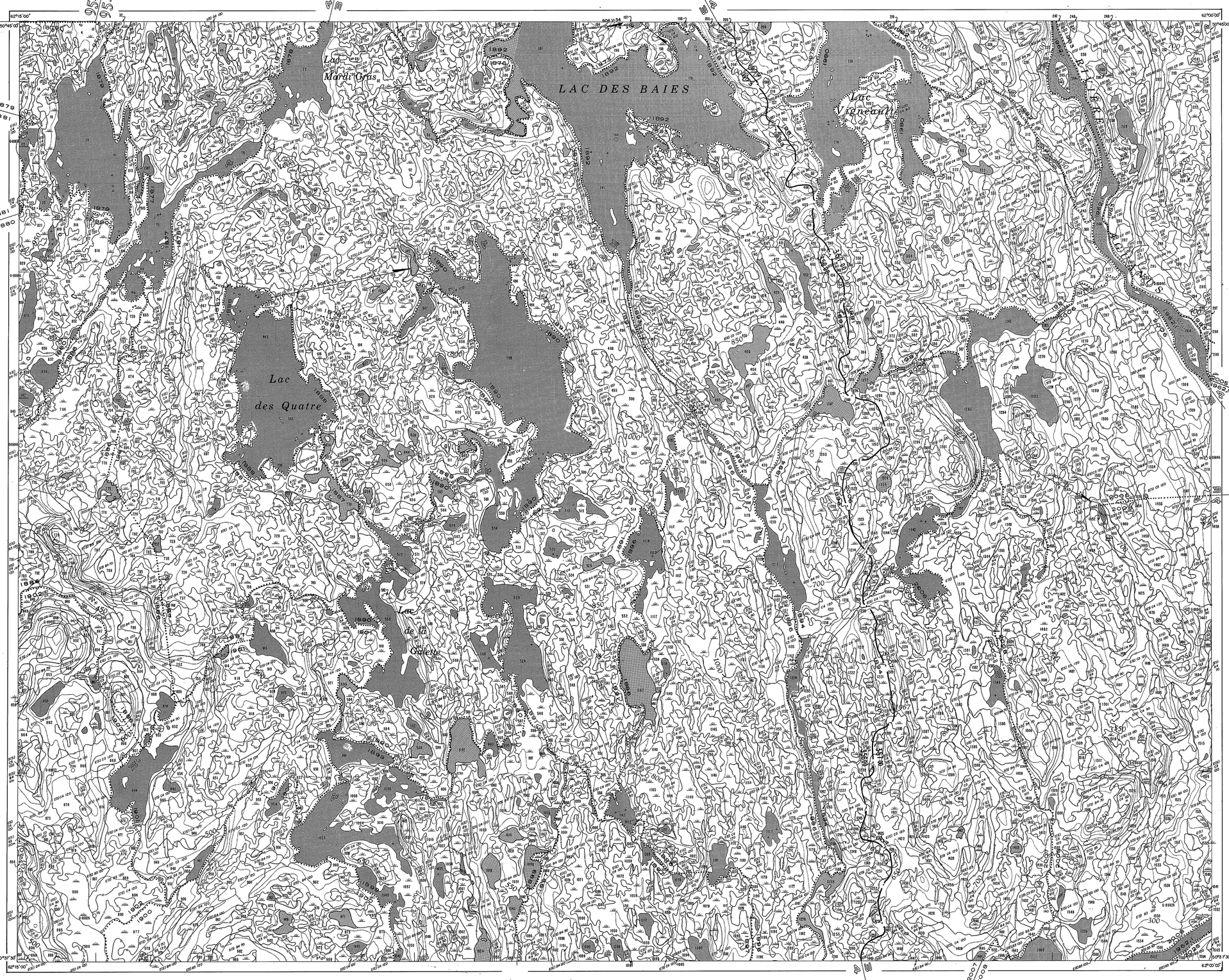

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros © 1979, 12 L 09 avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et ne pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église École Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de paroisse
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — pin gris	R (PG)
— — pin gris	R (PJ)
— — thuya (cèdre)	R (C)
— — mélèze	R (MR)
— — mélèze	R (MM)
— — (plantation)	R P
Pessière	S
— — épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la pessière)	S (E)
— — thuya (cèdre)	S (C)
— — mélèze	S (M)
— — sapin	S (SA)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — pin gris	S (PG)
— — (plantation d'épinette noire)	S (PEN)
— — (plantation d'épinette blanche)	S (PEB)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	S (PEO)
— — (plantation d'épinette noire)	S (PEN)
— — (plantation d'épinette rouge)	S (PE)
Sapinière	S
— — sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la pessière résineuse)	S (S)
— — thuya (cèdre)	S (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — pin gris	S (PG)
— — peuplier	S (PE)
— — bouleau	S (BP)
— — (plantation de sapin baumier)	S (P)
Pinède à pin blanc	
— — — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — et/ou rouge (Pb occupant plus de 75% de la pinède résineuse)	Pb (PR)
— — — avec épinette noire	Pb (E)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (EN)
— — — avec mélèze	Pb (M)
— — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — avec peuplier	Pb (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb P
Pinède à pin rouge	
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la pinède résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — avec peuplier	Pr (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr P
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la cédrière résineuse)	C (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)
— — mélèze	C (MR)
— — pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — pin rouge	C (PR)
— — pin gris	C (PG)
— — peuplier	C (PE)
— — sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation)	C P
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la pruchière résineuse)	Pr (Pr)
— — thuya (cèdre)	Pr (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — mélèze	Pr (M)
— — pin blanc	Pr (PB)
— — pin gris et/ou pin rouge	Pr (PG)
— — pin rouge	Pr (PR)
— — peuplier	Pr (PE)
— — sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr P
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la pessière résineuse)	M (M)
— — thuya (cèdre)	M (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	M (EN)
— — pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — pin gris	M (PG)
— — peuplier	M (PE)
— — sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze sensible)	M (MS)
— — (plantation de mélèze hybride)	M (MH)
— — (plantation de mélèze brun)	M (MB)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — — avec épinettes	F (E)	F (E)
— — — — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	BS (S)	BS (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BS (E)	BS (E)
— — — — — avec pin gris	BS (PG)	BS (PG)
— — — — — avec pin blanc	BS (PB)	BS (PB)
— — — — — avec pin rouge	BS (PR)	BS (PR)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec épinettes	BJ (E)	BJ (E)
— — — — — avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
Peupliers avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec mélèze	Pe (M)	Pe (M)
Épinettes rouge résineuse	Ern	Ern (R)
Épinettes résineuse	Er (R)	Er (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — sur station humide	F
(plantation)	P
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bp
Bouleaux à bouleaux jaunes	Bj
Peupliers	Pe
Érablière rouge	Er
Érablières	Ers
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ers
— — à bouleaux jaunes	Ers
— — à peupliers	Ers
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ers
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ers
Plantation d'érable à sucre	Ers
— — de bouleaux jaunes	Pe(Bj)
— — de peuplier	Pe(Pe)
— — de peuplier hybride	Pe(Ph)
— — de tilleul d'amérique	Pr Ap

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ss
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Autres	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bandes	cb
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par trouées	ct
Coupe partielle plus épidémie légère	cl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brulis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 10-50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brulis	br
Chablis total	chd
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-10 ans
30 "	11-30 "
50 "	31-50 "
70 "	51-70 "
90 "	71-90 "
120 "	91-120 "
150 "	121-150 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-50 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
150-30 "	30-150 "
150-50 "	50-150 "
150-70 "	70-150 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus d'1 dominance de haut, inférieure, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 90 ans.

Vieilleux inéquienne: Plus d'1 dominance de haut, inférieure, majorité des tiges vieilles de 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		1 20m	2 17m	3 14m	4 11m	5 7m	6 4m
A		A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 40 %	+
Forte	41 à 50 %	++
Abrupte	51 % et plus	+++

Classes de pente à consulter de préférence sur les forêts publiques seulement.

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S E1 C3 cp 50 m 6 — défoliation, classe de pente, classe d'âge, classe d'origine, perturbation, classe de hauteur, densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 cf 60 10 r — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de hauteur, densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: FOR. INTERNATIONAL LTÉE
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1989
Année de publication: 1990
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/1/90
Déclinaison magnétique 26° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 4*

Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 17
Concessionnaire ou autres:

Bassin hydrographique: 3
Bassin primaire: 57 00*
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité: 9
Division de recensement: 79 00
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 1900*

Région écologique: 11a

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-L-15	12-L-16	12-K-13
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
12-L-10	12-L-9	12-K-12
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
12-L-7	12-L-8	12-K-5

12 L/9 N.E.